

Ragréage

UZIN NC 150

Ragréage autolissant pour un revêtement de sol textile et souple ou du parquet multiplis, en épaisseur de 0 - 10 mm

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- Ragréer, égaliser et niveler un support pour la pose postérieur d'un revêtement de sol souple et textile, ou parquet multiplis

APPROPRIÉ SUR / POUR:

- chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- support avec traces adhérentes de ragréage ou de colle anciennes, résistantes à l'eau
- revêtement en céramique, pierres naturelles en dalles, terrazzo, etc.
- chape d'asphalte coulé IC 10 et IC 15 neuve ou ancienne sous certaines conditions
- chape magnésie ou xylolithe
- chape préfabriquée, p.ex. plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation avec sièges à roulettes selon DIN EN 12 529 dès 1 mm d'épaisseur de ragréage
- une sollicitation normale en milieu résidentiel et commercial, par ex. bureau, maison d'habitation, etc.



CE	
0761	
Uzin Utz SE Dieselstrasse 3 89079 Ulm	
13	
01/01/0013.01	
EN 13813:2002	
Cementitious levelling compound for substrates in interior locations	
EN 13813: CT-C25-F5	
Reaction to fire	A1fl
Release of corrosive substances	CT
Compressive strength	C25
Flexural strength	F5

AVANTAGE / PROPRIÉTÉ DU PRODUIT :

Ragréage pour les supports traditionnels du bâtiment. Pour la pose d'un revêtement de sol souple, textile ou du parquet multiplis. Applicable par groupe malaxage / pompage. Pour l'intérieur.

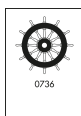
- Bonne capacité autolissante
- Bel aspect de surface
- Facile à poncer



CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE:

Emballage	sac papier, Big Bag (sur demande)
Conditionnement	20 kg , 1000 kg
Tenue en stock	Au moins 9 mois
Eau de gâchage	4,8 - 5,2 litres par sac de 20 kg
Couleur	Gris
Consommation	Env. 1,5 kg/m ² par mm d'épaisseur
Temp. idéale de mise en oeuvre	15 °C - 25 °C
Durée prat. d'utilisation	20 - 40 minutes*
Circulable	Après 2 - 3 heures*
Recouvrable	Après env. 24 heures*
Temp. de mise en oeuvre	10 °C au sol
Étalement	env. 150 mm ± 5 mm
Réaction au feu	A1fl-s1 selon DIN EN 13 501-1

*Pour 20 °C et 65% d'humidité de l'air. Voir également "Recouvrabilité".



PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut.

Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN. Laisser sécher le primaire à cœur.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE:

1. Verser 4,8 à 5,2 (sac 20 kg) litres d'eau claire froide dans un seau propre. Ajouter le contenu d'un sac (20 kg) en malaxant énergiquement jusqu'à obtention d'une consistance onctueuse fluide, non grumeleuse. Utiliser un mélangeur avec le Malaxeur UZIN approprié.
2. Verser la masse sur le support et l'étaler régulièrement à la lisseuse ou au râteau muni d'une denture R2. Le tendu et la surface s'améliorent encore avec l'utilisation d'un rouleau débulleur. Si possible, appliquer l'épaisseur de couche souhaitée en une seule passe.

CONSOMMATION :

Épaisseur de couche	Consommation approx.	Surface par sac, env.
1 mm	1,5 kg/m ²	20 kg / 13,3 m ²
3 mm	4,5 kg/m ²	20 kg / 4,4 m ²
5 mm	7,5 kg/m ²	20 kg / 2,65 m ²

REVÊTABILITÉ:

Épaisseur de couche	Recouvrable
3 mm	24 heures*
5 mm	48 heures

*À 20 °C et 65 % d'humidité relative

IMPORTANTE DIRECTIVE:

- Durée de stockage min. 9 mois au sec en emballage d'origine. Plus la durée de stockage augmente, plus le comportement de prise et de séchage peuvent s'allonger. Les propriétés du matériau durci n'en sont pas affectées. Refermer soigneusement et hermétiquement un emballage ouvert et en utiliser le contenu rapidement.

- Mise en œuvre optimale entre 15 et 25 °C et avec une humidité relative inférieure à 65 %. Basse température, forte humidité, circulation d'air insuffisante, support étanche et forte épaisseur de couche prolongent, haute température, faible humidité, circulation d'air suffisante et support absorbant accélèrent le durcissement, le séchage et l'aptitude à la pose. En été, stocker dans un endroit frais et sec et utiliser de l'eau froide.
- Joints de dilatation, de mouvement et périphérique du support sont à conserver. Installer une bande de désolidarisation UZIN au pied des éléments de construction montants pour éviter à la masse de couler dans les joints de jonction. Pour une épaisseur de couche supérieure à 5 mm, une bande de désolidarisation est en général nécessaire.
- Mise en œuvre avec une pompe à vis continue, par ex. des fabricants m-tec, P.F.T. et autres. Post-mélangeur recommandé.
- Ne convient pas pour une utilisation sur du panneau d'aggloméré et OSB.
- Épaisseur minimum de 1 mm pour une sollicitation avec un siège à roulettes. Sur un support non absorbant tel qu'une ancienne chape recouverte d'un lit de colle étanche, bien adhérent et résistant à l'eau, appliquer généralement un ragréage de 2 - 3 mm d'épaisseur.
- Pour un ragréage multicouche, laisser complètement sécher la couche précédemment appliquée, puis pré-enduire avec UZIN PE 360 + NEU. Après un temps de séchage suffisant appliquer la couche de ragréage suivante. Le ragréage suivant ne doit pas dépasser l'épaisseur de la première couche.
- Dans le cas d'un support ancien instable avec plusieurs couches de ragréage/colle, préférer une masse de ragréage à base de plâtre, p. ex. UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- Pour une nouvelle chape d'asphalte coulé, l'épaisseur maximale admissible est de 5 mm, pour une ancienne chape d'asphalte coulé couverte d'anciennes couches adhérentes, elle est de 3 mm au maximum. En cas de couche plus épaisse, privilégier une masse de ragréage à base de plâtre comme UZIN NC 110, UZIN NC 112 Turbo ou UZIN NC 115.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou en zone humide.
- Protéger des courants d'air, du soleil et de la chaleur une surface fraîchement ragrée. Une couche de ragréage à base de ciment a tendance à se fissurer sur un support mou ou post-collé. Éliminer, dans la mesure du possible, toute couche molle ou post-collante avant le ragréage. En outre, le fait de laisser une couche de ragréage ouverte trop longtemps favorise la fissuration, donc à éviter.
- Ne pas utiliser comme revêtement ou sol d'usure, appliquer systématiquement une revêtement supérieur.
- En raison du risque de corrosion, une masse de ragréage ne doit pas couler entre l'isolation et le tuyau de chauffage. Ceci, tout particulièrement pour un tuyau de chauffage en acier galvanisé. L'isolation ne sera coupée qu'après le ragréage.
- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de parquet et revêtement de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, ÖNORM, SIA, etc.).

LABELS QUALITÉ ET ENVIRONNEMENTAL :

- ▶ Pauvre en chromates suivant Reg. CE 1907/2006 (REACH)
- ▶ EMICODE EC 1 PLUS / A très faible émission

COMPOSITION:

Ciments spéciaux, charges minérales, polymères redispersables et additifs.

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Contient ciment pauvre en chromates suivant le règlement (CE) no 1907/2006 (REACH). Au contact de l'eau / l'humidité, le ciment présente une forte réaction alcaline. Eviter donc tout contact avec les yeux et la peau. En cas de contact, laver immédiatement avec de l'eau. En cas d'irritation de la peau et/ou de contact avec les yeux, consulter un médecin. Porter des gants de protection. Pendant le gâchage, porter un masque de protection contre la poussière. Après la prise, le produit durci est Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité. À l'état durci et sec, inodore.

ÉLIMINATION :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Les sacs totalement vidés peuvent être recyclés. Rassembler les restes de produit, les mélanger avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.